

# OPDE 2010

Outils Pour Décider Ensemble

## Aide à la décision et gouvernance

Conférence les 25 et 26 octobre 2010 à Montpellier (Campus INRA/Supagro)

### *APPEL A COMMUNICATION*



[www.opde.crad.ulaval.ca/2010](http://www.opde.crad.ulaval.ca/2010)

## Une suite aux réunions OPDE 2006 et 2008

Cette nouvelle conférence du réseau OPDE s'inscrit à la suite des deux premières qui se sont tenues en 2006 à Paris et en 2008 à Québec. Le succès croissant du réseau ainsi rassemblé témoigne de l'intérêt de la question du « décider ensemble » qui en fonction des communautés scientifiques se décline selon diverses problématiques plus ou moins spécialisées. Celles-ci sont liées à la nature des outils et/ou aux questions relatives à ces outils selon qu'il s'agit de les élaborer, d'en moduler la mise en œuvre ou d'en évaluer l'intérêt et l'efficacité... Il s'agit donc d'une problématique transversale qui permet de partager les connaissances et les pratiques de différentes communautés scientifiques comme en témoigne la diversité des chercheurs réunis lors deux premières conférences. **Cette pluralité d'approches répond bien au besoin de porter un regard élargi sur la décision à plusieurs qui constitue un principe clé quelles que soient les conférences.**

Conférence de 2006 à Paris : <http://www.m-lab.ens-cachan.fr/OPDE2006.html>

Conférence de 2008 à Québec : <http://www.opde.crad.ulaval.ca/2008>

## Problématique

Dans la continuité des rencontres de 2006 et 2008, cette nouvelle édition des conférences du réseau « Les Outils Pour Décider Ensemble » vise à rendre compte de recherches relatives à des travaux sur la décision collective et l'aide à la décision. La logique du réseau et des conférences est d'échanger et confronter les réflexions en privilégiant la diversité des points de vue, des contextes et des disciplines. **Rappelons que l'acception de la notion d'outil est volontairement très ouverte** depuis des outils de gestion, des logiciels, des outils d'animation de groupe ou de négociation, d'applications informatiques ou des méthodes d'analyse multicritère, etc.

Face à l'essor des questions relevant de la notion de gouvernance, cette nouvelle conférence pourra privilégier l'étude des outils utiles aux décisions collectives dans leurs interactions avec les dispositifs de gouvernance dans lesquelles ils s'intègrent et qu'ils contribuent à définir et à renforcer. En particulier, **les interactions entre les modalités de décision qui peut être collective, partagée, à plusieurs, concertée... et les formes de gouvernance pourront constituer un axe privilégié** de réflexion au moment où les organisations sont de plus en plus préoccupées par la mise en œuvre de structures participatives ou collaboratives et où de multiples collectifs s'instituent et cherchent à s'institutionnaliser. Ainsi, par exemple, la question de la mise en œuvre des politiques de développement durable ou des nouveaux dispositifs visant à renforcer la compétitivité des territoires, tels les clusters ou les pôles de compétitivité interrogent la question de la coordination entre acteurs et des outils pouvant favoriser cette coordination tant en termes d'efficacité que d'équité. Le territoire et les dispositifs de gouvernance peuvent alors être assimilés à des organisations complexes : multi acteurs, multi niveaux, participatif, collaboratif, partenarial, voire même performatif. Cette entrée possible par la gouvernance a pour ambition de présenter des travaux permettant aux acteurs d'innover ensemble et **qui peuvent porter sur les outils et les dispositifs de planification, de négociation, de concertation, d'élaboration de projets ainsi que plus généralement tous les travaux qui permettent de donner sens à l'action collective**

**y compris en vue de résoudre les conflits.** On peut alors considérer la gouvernance comme un problème de conduite des organisations ou des territoires, au sens large, c'est-à-dire la façon dont un ensemble d'individus ou d'institutions poursuit des objectifs communs et les moyens qu'ils élaborent et/ou mobilisent pour les aider au niveau du diagnostic, de l'exploration, de la mise en place des actions et de l'évaluation des effets.

Il convient d'appréhender la problématique de la gouvernance comme un processus qui permet à des acteurs (publics et privés) de se mettre d'accord, sur des objectifs, des actions, et des règles de coopération. Elle recouvre ainsi certaines problématiques traditionnelles des sciences de gestion, de science politique, des sciences de l'information, de l'économie institutionnelle, de la géographie sociale ou de la géomatique, qui ont élaboré des concepts et des outils méthodologiques relatifs à l'analyse des pratiques gestionnaires au sein et entre organisations, au rôle de l'information et aux modalités d'apprentissage organisationnel.

## Comité scientifique

**Patrick d'Aquino** (Cirad Montpellier, GREEN)

**Marie-José Avenier** (CNRS, Grenoble)

**Michel Berry** (CRG, Paris)

**Jean Eude Beuret** (Agrocampus Ouest, Rennes)

**Denis Bouyssou** (Université Paris Dauphine, LAMSADE)

**Albert David** (Université Paris Dauphine, M-Lab)

**Florent Joerin** (Université Laval, CRAD)

**Eduardo Chia** (INRA/CIRAD Montpellier, UMR Innovation)

**Sébastien Damart** (CNAM, M-Lab)

**François Golay** (Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne)

**Thierry Joliveau** (Université de Saint-Etienne)

**Doudja Kabèche** (AgroParitech, M-Lab)

**Sylvie Lardon** (INRA/AgroParisTech/ENGREF)

**Robert Lifran** (INRA Montpellier, UMR LAMETA)

**Vincent Mousseau** (Ecole Centrale de Paris)

**Eric Plottu** (ADEME/SFE, Angers)

**Hélène Rey-Valette** (Université Montpellier 1, UMR LAMETA)

**Stéphane Roche** (Université Laval)

**Bernard Roy** (Université Paris Dauphine, LAMSADE)

**Audrey Richard** (CEMAGREF Montpellier)

**Mathias Szpirglas** (Université du Littoral - Côte d'Opale, M-Lab)

**Christophe Soulard** (INRA Montpellier, UMR Innovation)

**Jean Philippe Tonneau** (CIRAD Montpellier, UMR Tetis)

**André Torre** (AgroParisTech UMR SAD-APT)

**Alexis Tsoukias** (Université Paris Dauphine, LAMSADE)

**Bruno Urli** (Université de Rimouski)

**Jean Philippe Waaub** (Université du Québec)

**Luc Vodoz** (Centre d'Etudes pour l'Aménagement du Territoire)

## Soumission

**Soumission des résumés** : 11 janvier 2010

**Réponse du conseil scientifique** : 15 mars 2010

**Envoi des papiers définitifs** : 13 septembre 2010

**Envoi des présentations PowerPoint** : 18 octobre 2010

Les résumés d'un format de 1000 mots peuvent être rédigés en français ou en anglais. Les communications doivent être rédigées en français ou en anglais avec un résumé dans les deux langues. Elles doivent respecter le format suivant :

- Texte : Arial 10 interligne simple
- Titres : Arial 12 ou 14 maximum
- Note de bas de page : Arial 9 interligne simple
- Longueur : 15 pages maximum (schémas et bibliographie inclus).

## Contacts

Les résumés et les communications doivent être envoyées à [helene.rey-valette@univ-montp1.fr](mailto:helene.rey-valette@univ-montp1.fr) et [chia@supagro.inra.fr](mailto:chia@supagro.inra.fr)

## Frais d'inscription

### **Chercheurs ou praticiens**

200 Euros (250 Euros après le 1<sup>er</sup> septembre)

### **Etudiant**

80 Euros (100 Euros après le 1<sup>er</sup> septembre)

## Comité d'organisation

- Eduardo Chia (*INRA/CIRAD Montpellier, UMR Innovation*)
- Camille Clément (*INRA Montpellier UMR innovation*)
- Sébastien Damart (*CNAM, M-Lab*)
- Florent Joerin (*Université Laval, CRAD*)
- Syndhia Mathé (*Université Montpellier 1, UMR Lameta*)
- Hélène Rey-Valette (*Université Montpellier 1, UMR LAMETA*)

Communication graphique : Hersande Hudelot (*FAAAV, Université Laval*)

**INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE :** [WWW.OPDE.CRAD.ULAVAL.CA/2010](http://WWW.OPDE.CRAD.ULAVAL.CA/2010)